

## PUBLICS CONCERNÉS

Tout public, à des fins professionnelles ou personnelles, plus particulièrement :

- Porteurs de projets souhaitant démarrer une activité en marque propre de cosmétiques naturels
- Producteurs de PPAM souhaitant diversifier leur activité
- Animateurs d'ateliers de transformation de plantes médicinales.

**Pré requis :** aucun

**Evaluation :** QCM, mis en pratique évalué ou autre...

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

**5 jours - 35 heures**

26, 27, 28, 29, 30 mars 2019

Horaires : 9 h à 17 h30

Pause déjeuner d'une heure et demie

## TARIFS

- Financement personnel : **900 €\***
- Financement entreprise ou formation continue : **1 210 €\***

*\*Matériel et ingrédients fournis et inclus dans le coût de la formation*

## LIEU DE LA FORMATION

L'école – Mas des Bonnes Ouest  
34130 – Candillargues



### L'ÉCOLE

Mas des Bonnes Ouest - rd 106  
34130 Candillargues • +33(0)4 67 29 60 05

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS ANTENNE ADMINISTRATIVE

7 place de la République • Les Glaniques - bât. b  
13210 Saint-Rémy-de-Provence  
+33(0)4 90 26 62 63

[www.imderplam.com](http://www.imderplam.com) • [ecole@imderplam.com](mailto:ecole@imderplam.com)

 Retrouvez l'école sur Facebook

## INTERVENANTS



### Lucie FLEURY

Diplômée ingénieur en biologie dans les métiers de la cosmétique, de la pharmaceutique et de l'environnement. Productrice de plantes à parfum et médicinales bio qu'elle transforme en cosmétiques naturels.



### Joël MORIN

Ingénieur spécialisé en réglementation des plantes médicinales, des compléments alimentaires et des produits cosmétiques.

# FORMATION DE 5 JOURS COSMÉTIQUE NATURELLE ET PROJETS PROFESSIONNELS



IMDERPLAM

**L'ÉCOLE DES PLANTES MÉDICINALES  
ET DES MÉDECINES DOUCES**

## OBJECTIFS

Concevoir et commercialiser une gamme de cosmétique naturelle à base de plantes médicinales afin de mettre en œuvre un projet professionnel conciliant qualité, réglementation, et sécurité.

## CONTENU

## JOUR 1

**Biologie de la peau et rôle des cosmétiques naturels :**

comprendre le fonctionnement de la peau et appréhender les usages des cosmétiques naturels.

**Matin :** biologie de la peau : connaître cet organe, ses mécanismes biologiques et cellulaires.

**Après-midi :** la cosmétique naturelle : définition, quelles sont les différences entre les cosmétiques naturels et conventionnels ? Quelle est la place des plantes médicinales dans la cosmétique naturelle ?

## JOUR 2

**Les ingrédients, les principes actifs et les plantes médicinales de la cosmétique naturelle**

**Matin :** présentation des grandes familles d'ingrédients (émulsifiants, tensioactifs, conservateurs...) utilisées en cosmétique et comparaison entre ingrédients naturels et conventionnel.

**Après-midi :** les plantes médicinales comme principes actifs des cosmétiques naturels. Propriétés et indications de plantes d'intérêt comme le bleuet, la lavande fine, la rose ou encore la grande ortie, etc...

**Travaux pratiques :** sous quelles formes les plantes médicinales peuvent-elles être intégrées dans un cosmétique ? Infusion, hydrolat, macération huileuse, huile essentielle, etc...

## JOUR 3

**Initiation à la formulation cosmétique (jour 1)** - Apprendre à concevoir une formule d'un cosmétique naturel à partir de plantes médicinales et de leurs propriétés et le fabriquer.

## ORGANISATION

Cours et travaux pratiques.



**Matin :** élaborer une formule d'un cosmétique naturel à partir de plantes médicinales en fonction du public visé, du choix des principes actifs et du type de cosmétique souhaité (huile, baume, crème...).

**Après-midi :** fabriquer, conditionner et stocker un produit cosmétique naturel.

**Travaux pratiques :** réalisation d'huile de soin, baumes, lotions, etc...

## JOUR 4

**Initiation à la formulation cosmétique (jour 2)**

- Réalisation d'émulsions (cérat de Gallien, crèmes, gels, gommages...).

**Matin :** qu'est-ce qu'une émulsion et comment la réalise-t-on ? Quel est son intérêt pour la peau et en quoi est-ce plus complexe à réaliser, conserver et mettre sur le marché ?

**Après-midi :** travaux pratiques - réalisation d'émulsions.

## JOUR 5

**Maîtriser les obligations réglementaires pour fabriquer et commercialiser un produit cosmétique.**

**Matin :** créer son laboratoire cosmétique et appréhender les contrôles

- Quels sont les démarches à respecter ?
- Quels sont les autorités qui peuvent vous contrôler ?
- Maîtriser la gestion de la qualité et la traçabilité.

**Après-midi :** maîtriser le cadre réglementaire du produit cosmétique.

- Le règlement 1223/2009,
- Le dossier Information Produit (D.I.P.),
- Les allégations cosmétiques, comment les justifier ?
- Les règles d'étiquetage des produits cosmétiques.